

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// SEPTEMBRE 2025

➡ **DOSSIER**

Les villages
pages 12 à 16



➡ **PAGE 10**
CULTURE
Médiathèque



➡ **PAGE 11**
CULTURE
Festival Celtomania



➡ **PAGE 18**
ENFANCE
CME

CHARIER

ROUTES & TRAVAUX URBAINS

La Turballe

PUBLICS ^{ET}
particuliers

NOUS RÉALISONS *vos* TRAVAUX

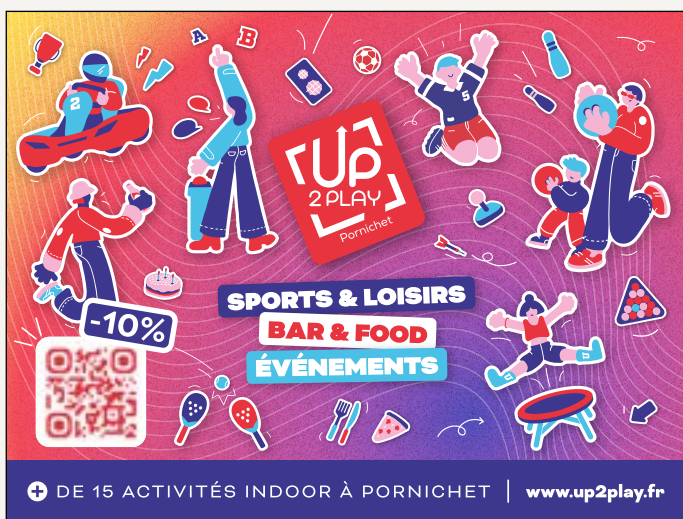
Carrière de Bréhet - BP 31007 - 44356 LA TURBALLE Cedex - 02 40 23 30 60

 adekwatts

ADEKWATTS **NANTES**, LE SOLAIRE LOCAL, SIMPLE ET RENTABLE !

Obtenez une étude gratuite pour votre projet d'installation
de panneaux solaires dans les Pays de la Loire.

 02 44 84 55 80



UP2PLAY
Pornichet

SPORTS & LOISIRS
BAR & FOOD
ÉVÉNEMENTS

-10%





 DE 15 ACTIVITÉS INDOOR À PORNICHET | www.up2play.fr



Pour nous rejoindre

**CRÉDIT MUTUEL
SAINT-NAZAIRE TRIGNAC**

– 3607900@creditmutuel.fr
– 02 51 75 74 62

Au Crédit Mutuel,
ceux qui ont
le pouvoir ce
ne sont pas
des actionnaires,
c'est vous.

Crédit Mutuel

*Commerçants
itinérants*

**Tous les samedis matin
place du marché à Trignac centre,**

primeur, charcutier et ostréiculteur
viennent à votre rencontre
et vous proposent
des produits frais.



ÉDITO

Claude AUFORT

Dans ce magazine nous dédions un dossier aux villages : Bert en est le centre et s'articule avec Aucard, Trembly, Aisne voire Bel Air. Ces cadres magnifiques et leurs paysages marqués par le marais doivent être préservés. Les traditions, mais aussi l'élevage, doivent être sécurisés en permettant une urbanisation modérée. C'est pourquoi cette partie de Trignac rejoint le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels décidé avec la CARENE. Il ne s'agit pas de mettre sous cloche, mais de maîtriser les évolutions à venir, garantir un avenir pour l'agriculture, dont nous avons besoin, sur ce territoire. Nous n'oublions pas que le marais est vulnérable : érosion des berges, inondations, incendies de tourbe. Nous y travaillons, avec notre Plan Communal de Sauvegarde, avec le SBVB lors de notre journée de la résilience.

On doit aussi pouvoir se déplacer en sécurité : chicanes, stops et ralentisseurs sont développés dans ce but. Des chaudières, un chemin le long des Grimaudières pour les piétons et la chaussée de cette route qui sera refaite complètent le schéma des mobilités. Tout ceci dans une ville où la vitesse est à 30 km/h pour protéger les usagers les plus vulnérables et diminuer la mortalité en cas de choc (4 fois plus de risque létal à 50 km/h qu'à 30 km/h). Nous sommes conscients que la reconfiguration de l'offre de transports publics en 2026 perturbe ceux qui prennent la ligne C1. Nous avons vérifié avec la STRAN/YCEO que les nouvelles modalités donneront bien des solutions adaptées à chacun.

La ville continue sa transformation. Si le centre-ville est toujours en chantier, du côté de Certé, celui de la réfection de la rue Jean Marie PERRET s'est terminé début juin. Quelques ajustements restent à faire, mais le résultat est esthétiquement réussi. La rue est neuve dans son intégralité : des canalisations souterraines à l'enfouissement des lignes, du revêtement différencié pour vélos, bus et automobiles à de nouveaux sens de circulation. Enfin, des trottoirs accessibles à tous avec l'un d'eux, privilégié sur la largeur pour sécuriser les déplacements piétons et permettre son accessibilité. Cette rue a été refaite dans le cadre du développement de la ligne hélyce, ce qui a permis à la ville de ne pas supporter ces travaux sur son budget. La voie passe sous la responsabilité communautaire.

J'apprécie que l'un des chantiers lourds, engagés il y a 2 ans se termine. Les habitants du Centre, qui doivent prendre leur mal en patience, peuvent aller sur place pour avoir une idée de ce que donneront les rues Marie CURIE et Pierre GLOTIN une fois terminées.

De la même façon que nous cherchons à dynamiser le centre-ville, nous souhaitons que le cœur de Certé puisse enfin battre : avec la pharmacie, la Maison de santé, la boulangerie, il ne nous manque plus maintenant qu'un ou deux commerces pour que ce cœur retrouve sa vigueur. Nous nous y employons avec l'immeuble qui remplacera la « maison bleue » et qui devrait offrir des locaux d'activité en rez-de-chaussée. La proximité des équipements publics, des associations sportives, créatives et de l'association « La Soupe aux Cailloux » permettent déjà à ce quartier, en plein essor urbain, de jouir d'une belle qualité de vie, déjà appréciée aujourd'hui. Nous travaillons actuellement sur la problématique du stationnement.

Nul doute que les transformations du centre-ville permettront cette même dynamique dans les années qui viennent.

Claude AUFORT,

Maire de Trignac

Vice-Président de Saint-Nazaire Agglo Climat, Energie, Transition et Santé

Mairie de Trignac

11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25

contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
Claude AUFORT, maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Dominique MAHÉ-VINGE
Première adjointe

Rédactrice en chef / Rédaction :
Service communication

Crédits photo :
CCAS, CCLA, médiathèque, Karima SKY,
hélyce+, Saint-Nazaire Agglo

Photo de couverture : @Ville de Trignac

Création & impression :
LE SILLON Groupe Imprimgraph
02 40 58 91 24
www.sillon.fr

SOMMAIRE

Trignac Magazine

SOLIDARITÉ	4
CITOYENNETÉ	5
ÉCONOMIE	6
DÉMOCRATIE	7
VIE ASSOCIATIVE	7 et 8
SÉCURITÉ	9
CULTURE	10 et 11
DOSSIER	12 à 16
ÉDUCATION	17 et 18
TRIGNAC SE RÉINVENTE	19 et 20
RETOUR EN IMAGES	21
AGENDA	21 et 22
EXPRESSION POLITIQUE	23



CCAS

Des services pour les seniors proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Trignac

Le CCAS de Trignac accompagne les seniors tout au long de l'année pour favoriser leur bien-être et leur autonomie à domicile. Téléassistance, portage de repas, aides à domicile, soutien numérique, informations sur les droits et les aides : de nombreux services sont proposés. La téléassistance, en particulier, permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre en sécurité chez elles, avec une aide rapide en cas d'urgence.

Renseignez-vous auprès du CCAS pour en bénéficier.



Les inscriptions sont ouvertes pour les festivités de fin d'année



Les animations de fin d'année destinées aux seniors constituent des moments festifs et de partage. Le repas des aînés aura lieu le 10 janvier 2026 à 12 h au Gymnase FREDDET. Pour y participer, la condition est d'avoir au moins 70 ans. Si vous préférez vous pouvez faire le choix du colis gourmand. Pour une première inscription, votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile récent vous seront demandés. Votre Inscription doit se faire au CCAS **avant le 10 octobre 2025**.

Aide maintien de l'autonomie

Le CCAS propose une aide financière sous conditions de ressources pour améliorer l'autonomie des seniors : portage de repas, logement adapté, téléassistance ou pratique d'une activité physique adaptée (yoga, sophrologie...). Plus d'informations sur demande.

Animation sociale

L'équipe d'animation organise des activités gratuites ou à prix modéré : sorties culturelles, loisirs, préventions et événements comme la Semaine Bleue ou les fêtes de fin d'année. Le programme est disponible sur le site de la ville ou au CCAS.



Elena, Emmanuelle, Sylvie

➔ D'INFOS

CCAS – ESCALE

02 40 17 57 80

36 rue Léo Lagrange

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le jeudi après-midi.

Accueil du public sur rendez-vous

au 02 40 17 57 80

ccas@mairie-trignac.fr

CLIC Pilot'Âge (Centre d'Accueil, d'Information et de Coordination)

Le CLIC aide les personnes âgées de Saint-Nazaire Agglo en évaluant leurs besoins et en élaborant un plan d'aide.

- Accueil téléphonique tous les matins sauf le jeudi de 9 h à 12 h : **02 40 17 19 20**
 - Accueil physique du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 (fermé le jeudi)
- > 37 rue Pierre MENDES France – Saint-Nazaire

Santé

Mutuelles communales

Deux mutuelles partenaires (MCRN et Mutualia) offrent des compléments santé accessibles à tous, sans critères d'âge, de ressources ou de santé.

Pour comparer les offres, rendez-vous à l'Escale (36 rue Léo Lagrange), Sur rendez-vous.



au 02 40 89 22 91
07 84 12 70 39



au 06 88 96 99 41

PATRIMOINE ET MÉMOIRE

Un nouveau carré mémoriel en création au cimetière

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine et de préservation de la mémoire collective, la ville de Trignac a procédé ces dernières semaines au déplacement des monuments aux morts de la commune vers un nouveau carré mémoriel, créé au cimetière communal. En regroupant les monuments dans un même espace, la ville a souhaité offrir aux familles, aux anciens combattants et aux jeunes générations un lieu unique pour se souvenir, honorer les sacrifices du passé et renforcer les liens intergénérationnels autour de l'histoire locale.

« Ce projet est né d'une double volonté : préserver la mémoire de nos anciens tout en l'inscrivant dans un lieu plus adapté et pérenne » explique Claude AUFORT, Maire de Trignac. « Ce futur carré mémoriel ne sera pas un simple lieu de pierre, mais un espace vivant de mémoire et de respect où chacun pourra venir se souvenir dans la sérénité ».

Commémoration du 8 mai : une cérémonie empreinte d'émotion et de mémoire

Le 8 mai dernier, la commune a rendu un hommage solennel aux victimes de la Seconde Guerre mondiale à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1945. La cérémonie, particulièrement émouvante cette année, a rassemblé de nombreux habitants, élus, représentants des anciens combattants et familles des victimes, venus honorer la mémoire de celles et ceux qui ont payé de leur vie le prix de la liberté.

Moment fort de cette matinée, la lecture des noms des victimes civiles, a profondément touché l'assemblée. Beaucoup n'ont pu retenir leurs émotions en entendant ces noms de femmes, d'hommes et d'enfants, rappelant que la guerre a frappé au cœur même des foyers. Le silence recueilli, les regards empreints de respect et parfois de larmes témoignaient de la charge émotionnelle de cet hommage.

La cérémonie a également été marquée par l'inauguration d'une nouvelle plaque commémorative, apposée au monument aux morts. Cette plaque rend hommage aux 33 victimes jusqu'alors oubliées, dont les noms ont pu être retrouvés grâce au travail minutieux du groupe patrimoine de l'association ATLC.



En effectuant de nombreuses recherches dans les archives locales et nationales, ces bénévoles ont réussi à identifier ces personnes et à rétablir le lien avec leurs familles, présentes en nombre lors de la cérémonie.

MYRIAM LEROUX

ADJOINTE AU PROTOCOLE,
POLITIQUE MÉMORIELLE

« Le devoir de mémoire reste un pilier fondamental de notre identité collective. Il nous appartient, aujourd'hui comme demain, de rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et de faire vivre leur souvenir à travers les générations. »

Commémoration du 11 novembre

Mardi 11 novembre 2025 à 10 h.

Lieu : **cimetière de Trignac**

La population est invitée à participer à ce moment de mémoire et de reconnaissance.

Dans le cadre du travail mémoriel initié, une nouvelle plaque rajoutant 12 noms manquants sera installée sur le monument aux morts 14/18. L'inauguration aura lieu, le jour de la commémoration. Les familles seront invitées à cet événement

Plus de renseignements : service citoyenneté 02 40 45 82 25

INFORMATIONS PRATIQUES

Installation provisoire de l'ancien cabinet de kinésithérapie du centre-ville dans les modulaires rue Marcel SEMBAT à Trignac

Cette solution vise à garantir la continuité des soins tout en offrant un cadre adapté aux patients.

Une solution temporaire, mais pratique

Le choix des modulaires permet d'offrir rapidement un espace de travail fonctionnel pour les praticiens de Trignac. En attendant la construction de leur futur cabinet, ces nouveaux locaux ont été aménagés pour garantir un environnement confortable et adapté à la pratique de la kinésithérapie.

Accès et disponibilités des kinésithérapeutes

Les locaux modulaires sont situés au 19bis rue Marcel SEMBAT, à Trignac. Le site est facilement accessible, et répond aux normes, personne à mobilité réduite (PMR).



NOUVEAU COMMERCE

Le fournil des Docks

Depuis le lundi 19 mai, Cécile et Thomas DUTHAY ont ouvert un nouveau commerce « Le Fournil des Docks » à Trignac, au 2 rue Marie Thérèse EYQUEM, au cœur de Certé. Cette ouverture participe à la dynamisation de la vie commerciale à Trignac. N'hésitez pas à aller vous régaler avec des viennoiseries ou une bonne baguette croustillante.



Dominique MAHÉ-VINCE, première adjointe, la famille DUTHAY et son personnel



**DOMINIQUE
MAHÉ-VINCE**

1^{re} ADJOINTE

**ÉLUE
COMMUNAUTAIRE**

Finances
Administration Générale
Ressources Humaines
Développement
Économique
Communication
et Citoyenneté

“ Une rencontre construc-
tive avec les commerçants.

Mercredi 23 avril 2025, douze professionnels installés en centre-ville ont participé à une rencontre avec nous et les techniciens, afin d'échanger sur les travaux du centre-ville qui impactent directement les activités et les organisations de chacun.

Les questions de sécurité, de stationnement, et des fermetures temporaires des rues ont été abordées. Nous avons rappelé notre volonté d'être à l'écoute et pleinement mobilisés pour accompagner les acteurs économiques.”

MARCHÉ

En novembre, le marché s'installe devant la nouvelle médiathèque

Retrouvez chaque samedi de 8 h à 13 h « Mon petit primeur », la charcuterie COSSARD, le fromager et l'ostréiculteur présent seulement une partie de l'année.





M. le Maire, Hervé MORICE, Sébastien WAIRY (adjoints au Maire)



Permanence en marchant

Une fois par mois, les élus de la majorité vont à votre rencontre dans vos quartiers, afin d'échanger autour de la vie municipale et du quotidien de chacun d'entendre vos questions de vous informer et expliquer les projets de la commune et ainsi vous permettre d'agir sur leur cadre de vie.

Les prochaines permanences en marchant auront lieu :

> 27 septembre 2025 : quartier de La Gagnerie

> 25 octobre 2025 : rue Jules VERNE, du Stade, Louis PASTEUR, Jean JAURÈS, Claude MONET

Schéma communal des activités physiques et sportives

Samedi 24 mai 2025, le gymnase Georges FREDET a vibré au rythme de la co-construction citoyenne autour des activités physiques et sportives à Trignac! Une journée placée sous le signe de l'échange, de la découverte, et de l'engagement. Habitants, bénévoles, personnels d'établissements scolaires, professionnels de la santé, familles et passionnés se sont retrouvés pour imaginer

ensemble un avenir sportif inclusif, innovant et accessible à toutes et tous. Chacun a pu faire entendre sa voix et partager ses idées pour améliorer nos pratiques et nos équipements. Des propositions inspirantes ont émergé : nouveaux équipements, accès facilité au sport pour tous, pratiques libres, sport santé, partenariats inter-associatifs... Merci à tous pour votre énergie et vos contributions!

3D OUEST

Plateforme en ligne pour la réservation de salles

Vous souhaitez réunir un groupe familial à titre privé?

Vous recherchez une salle pour votre association?

Préservez sur la plateforme 3D OUEST disponible sur le site de la ville

<https://reservation-salle.3douest.com/trignac>

Contact ▶

• pour les associations :

vie.associative@mairie-trignac.fr

02 40 45 91 87

• pour les particuliers :

citoyennete@mairie-trignac.fr

02 40 45 82 25

Deux nouvelles associations à Trignac

RENAISS'DANSE

L'association propose des cours de danse médiévale et renaissance, ainsi que tout ce qui peut faciliter la diffusion de la culture de ces époques, chaque lundi de 19h30 à 22 h à la salle Dulcie SEPTEMBER.

Contact ▶ Présidente : M^{me} Françoise ROGET

06 24 19 25 18 - renaisdance44@gmail.com

STREET GOLF DES FORGES

Le golf urbain, ou golf de rue, est une version ludique et décomplexée du golf, née en France en 2000. Il se joue en ville, avec un ou deux vieux clubs et des balles spécifiques. Les cibles? Panneaux, bancs ou tout autre mobilier urbain. Les seules règles : respect, convivialité et choix d'un lieu calme et sécurisé. Participez à une session découverte gratuite (5 à 6 personnes max).

Contact ▶ Président : André BAUDIN

06 11 04 37 14 - andre.b44600@gmail.com

LA BUVETTE DU RCT

Un souffle neuf pour la convivialité du club

Après plus de trente ans de bons et loyaux services, la buvette du Rugby Club Trignacais (RCT) fait peau neuve. Une modernisation attendue, portée par les bénévoles du club, à commencer par Anita, figure emblématique de ce lieu central. Présente depuis 1992, Anita a vu le club évoluer à travers ce point de rencontre incontournable. « Au début, je venais juste voir mon fils jouer, puis j'ai commencé à m'investir jusqu'à gérer la buvette », confie-t-elle. L'ancienne structure montrait de sérieux signes de fatigue. « Elle était devenue trop dangereuse et de moins en moins pratique », explique la bénévole. Le nouveau bâtiment offrira un espace plus fonctionnel, pour un service « de qualité et plus rapide » à destination des supporters.



Au-delà de la vente de boissons, la buvette joue un rôle social fort. « C'est un lieu de rencontre intergénérationnelle, où se retrouvent toutes les parties prenantes du club », souligne le président du RCT. Ce projet s'inscrit d'ailleurs dans une démarche plus large d'amélioration des infrastructures.

Le chantier, financé entièrement par la mairie a coûté 90 000 €, s'est étendu sur une durée de trois mois.

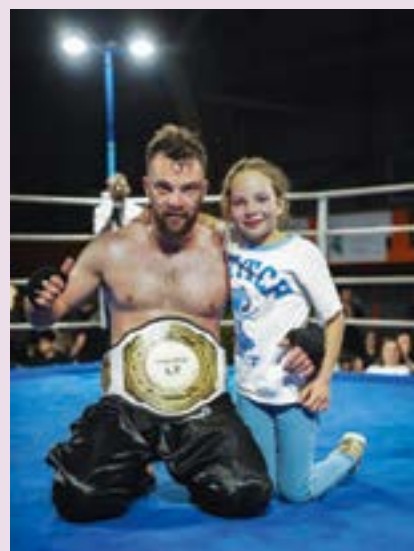
L'ASSOCIATION BOXE PIEDS POINGS TRIGNAC ACADEMIE

Un événement qui a marqué les esprits

L'Association BPTA a récemment organisé un événement marquant, attirant près de 700 spectateurs et réunissant 13 clubs pour une soirée de compétitions intenses. Au programme, 14 combats, où les athlètes ont montré une détermination sans faille. L'événement n'a pas été seulement sportif, mais aussi un véritable spectacle.

Les retours ont été unanimes : l'organisation était au top et la qualité des combats impressionnante. Que ce soit pour les spectateurs ou les clubs participants, tout le monde a salué la réussite de la soirée. L'association BPTA a une fois de plus prouvé son savoir-faire, offrant une expérience mémorable à tous.

Contact ► Président : Christophe TANNEAU
06 18 31 66 77 - christophe.tanneau@gmail.com



L'entraînement porte ses fruits aux échecs

Trignac-Échecs a entraîné dans l'aventure des échecs le collège Julien LAMBOT et l'école Léo LAGRANGE où Jacky BOURDIN, professeur du club, initie chaque année une dizaine de classes depuis 20 ans. Pour la troisième année consécutive, l'association a accédé à la finale académique. Cette année, 20 élèves se sont rendus à La Flèche le 19 mars 2025. Les deux établissements se sont bien battus. L'école termine 4^e sur 12 écoles des Pays de la Loire. Le collège, pour sa première présence en académique, a obtenu la 9^e place. Le club de Trignac est l'un des rares clubs des Pays de la Loire à atteindre ce niveau.

Contact ► Président : Alain DERUYTER - 06 65 36 13 34
echecs.trignac@outlook.fr





TRIGNAC

Déconstruction de la Trémie Est des Forges à l'automne 2025

Pour des raisons de sécurité publique, la commune de Trignac a décidé de déconstruire la Trémie Est des anciennes Forges à l'automne 2025. Un diagnostic réalisé par CETRAC Ingénierie fin 2024 a révélé un risque imminent de chute de matériaux. Un arrêté de péril imminent a été pris le 24 décembre 2024, et un périmètre de sécurité mis en place autour des trémies, à proximité de l'ESAT Marie-MOREAU et des cheminements piétons. Le périmètre de péril imminent comprend notamment la partie bureau de l'ESAT, qui a été condamnée. En compensation, la commune

loue trois modulaires, comprenant deux bureaux de 10 m² chacun et une salle de réunion de 25 m², pour un montant de 14 563,78 euros sur une durée de huit mois, de fin mai à fin janvier 2026.

À l'issue de deux réunions de concertation, le Conseil municipal a validé l'opération. Le projet, estimé à 430 000 €, sera piloté par le maître d'œuvre AD INGE. La CARENE participe à l'effort financier à hauteur de 50 % du coût total. La déconstruction marquera une étape importante dans la gestion du patrimoine industriel de la commune.

TRIGNAC PARTICIPE

à la Journée nationale de la résilience

Créée en 2022 par le gouvernement, la Journée nationale de la résilience, organisée autour du 13 octobre, vise à sensibiliser la population aux risques naturels et technologiques. Portée par plusieurs ministères, elle encourage l'adoption de bons réflexes en cas de catastrophe, en mobilisant collectivités, écoles, associations et citoyens.



En 2023, la commune de Trignac s'est associée à cette initiative en proposant une journée d'information et de sensibilisation aux risques majeurs. Au programme : échanges autour des risques naturels et technologiques, et une exposition photographique sur les impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles. Une action concrète qui reflète l'engagement de la municipalité en faveur d'une culture partagée du risque sur le territoire.

> Retrouvez le programme sur mairie-trignac.fr.

DICRIM

Document d'information communal sur les Risques Majeurs

La commune de Trignac a récemment mis à jour son DICRIM. Ce livret fournit les consignes à suivre en cas de crise de risques naturels et technologiques identifiés sur le territoire, tels que les inondations, tempêtes, accidents industriels ou sismiques.

> Disponible dans chaque bâtiment municipal et sur mairie-trignac.fr



OUVERTURE

Vendredi 10 et samedi 11 octobre

Inauguration de la nouvelle médiathèque de Trignac

Nous vous invitons à partager ce moment joyeux et festif autour d'une programmation de spectacles, d'ateliers créatifs et même sportifs, exposition et goûter partagé. Concocté en partenariat avec les X'tras, l'ATLC et l'ALSH.

Découvrez la nouvelle médiathèque à partir de 17 h le vendredi 10 octobre.



Sauve-Mouton - Compagnie Discrète

La Compagnie Discrète lancera ce week-end réjouissant avec son spectacle de mime Sauve-Mouton. Samedi, nous accueillerons, Les Maraudeurs et leurs ateliers tout au long de la journée. Nous clôturerons ce temps fort avec le concert intergénérationnel, Le Tintamarre des comptoirs à 16 h 30.

Plus de détails sur la programmation à venir sur le site de la Mairie et celui des médiathèques de Saint-Nazaire Agglo. Suivez-nous sur la page Facebook de la médiathèque.



Maurauiseurs - L'atelier créa marionnettes.



Le Tintamarre des comptoirs

La médiathèque ouvrira officiellement ses portes le mardi 14 octobre, vous pourrez alors emprunter, rapporter vos documents et vous inscrire... Nous avons hâte de vous accueillir!

La médiathèque s'ouvre sur l'extérieur et à la nature qui l'entoure.

Un jardin de lecture permettra de profiter d'un espace végétalisé pour jouer, lire, partager un moment de convivialité au grand air et même mettre les mains dans la terre!

Une grainothèque sera prochainement lancée, initiée par une experte en jardinage, vous pourrez vous servir, l'enrichir à votre tour et partager vos astuces de mains vertes.

L'aménagement du parvis devant l'entrée de la médiathèque permettra d'accueillir tous types d'animations qui rythmeront la vie du centre bourg. Le marché s'installera dans le courant de la fin de l'année.

Chantier jeunes citoyens
Découverte de la nouvelle médiathèque!

Tu as entre 11 et 17 ans? Rejoins le **chantier jeunes citoyens** et participe à l'aménagement de la future médiathèque de ta ville! Au programme : installation, test du matériel numérique, découverte des métiers du livre... Une super occasion de s'impliquer, d'apprendre et de donner ton avis!

Pour tout renseignement : educationloisirs@mairie-trignac.fr

Ce week-end d'inauguration sera uniquement dédié aux festivités!



Celtomania à Trignac, une journée celtique à ne pas manquer!

Le festival Celtomania fait escale à Trignac pour une journée riche en émotions celtiques dans le cadre de la 36^e édition.

Venez participer à une journée dédiée à la culture bretonne (jeux celtes et bretons) en présence d'associations trignacaises le mercredi 29 octobre. Tout public, gratuit sur inscription.

> Contact ► vie.associative@mairie-trignac.fr - 02 40 45 91 87

BESOIN DE RIEN... ENVIE D'AUTOMNE

Retrouvez notre programmation dans vos commerces, à la Mairie, dans les cartables de vos enfants et bien sûr au centre culturel Lucie-AUBRAC et sur la page Facebook @VilledeTrignac.



MERCREDI 3 SEPTEMBRE

de 14 h à 18 h

Journée Portes Ouvertes

Inscriptions et découverte des ateliers du centre culturel Lucie-AUBRAC : arts plastiques (ateliers hebdomadaires enfants/ados/adultes), théâtre (stage enfants/ados vacances de la Toussaint).

LE BOTTIN DU COIN

du 21 au 26 octobre

C'est quoi?

C'est comme un annuaire, mais avec plus d'humains et de blagues dedans. En octobre, vous risquez de croiser l'équipe du Bottin du Coin. Appareil photo au cou, carnets en main et crayon à l'oreille. Bonno et Mimic maraudent, racontent, écoutent, dessinent, se marrent avec tous ceux qui ont du temps à leur accorder. Au final, un bottin pas comme les autres, pour réunir des histoires du quotidien des communes du territoire, et recenser les petits rien qui comptent beaucoup!





Mare du Pureaux

À la découverte des villages de Trignac : entre histoire et modernité

JEAN-PIERRE LE CROM

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Sécurité des bâtiments



“ Les villages de Trignac, une qualité de vie à préserver, des défis démographiques structurels et environnementaux à relever. ”

Au cœur des villages, la mare du Pureau au bout d'Aisne est un havre de paix. Libellules, grenouilles et autres espèces aquatiques offrent un superbe spectacle aux promeneurs empruntant le sentier pédestre.

Aménagement du territoire

Les élu(e)s sont acteurs, responsables et conscients des enjeux du développement de Territoire. Le Département met en œuvre un outil appelé PEAN (Protection d'Espaces Naturels et Agricoles). Il s'agit de protéger nos paysages, de soutenir nos agriculteurs et de garantir une qualité de vie pour tous. Des actions concrètes sont déjà en cours sur notre territoire comme le rachat de trois exploitations pour permettre l'installation de jeunes agriculteurs.

PRÉSERVER NOTRE AGRICULTURE ET NOTRE NATURE

Le Programme du PEAN (Protection d'espaces naturels et agricoles) Estuaire et Brière, terre d'élevage et de nature, est une initiative ambitieuse visant à concilier agriculture et préservation de la biodiversité. Il repose sur cinq axes stratégiques clés :

- maintenir et développer une agriculture locale, respectueuse de l'environnement et répondant aux besoins de notre territoire.
- préserver et améliorer la santé de nos espaces naturels, en protégeant la faune et la flore.
- assurer une gestion responsable du foncier, en conciliant les différents usages de l'espace rural.
- améliorer la connaissance du territoire et faciliter la collaboration entre les acteurs agricoles, les associations environnementales et les habitants.
- mettre en place une gouvernance transparente et participative pour garantir le succès du programme.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT D'EAU POUR PRÉSERVER LE MARAIS ET LA BIODIVERSITÉ

Parmi ses missions, le Syndicat du bassin versant du Brivet (SBVB) assure la gestion des ouvrages hydrauliques. Un règlement d'eau encadre la gestion des 18 unités hydrauliques situées à différents niveaux selon l'altitude.

La création d'un groupe témoin d'une quarantaine d'usagers a permis d'impliquer les différents acteurs du territoire. Des ajustements restent nécessaires concernant les côtes, mais le nouveau règlement devrait s'orienter vers l'instauration de trois périodes distinctes (normale, ajustement et crise), la tenue de points réguliers avec le groupe témoin, la définition d'une côte objectif, ainsi que des côtes de vigilance mini et maxi propres à chaque secteur.

Le projet en a été adopté par le conseil syndical du SBVB en date du 10 juin 2025, avec pour ambition de mieux intégrer les évolutions climatiques, de respecter la biodiversité, de favoriser le pâturage dans une perspective de conciliation entre usagers. Il devra être validé par le Sous-Préfet au cours de l'année 2026.



DENIS ROULAND

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

à la gestion de l'eau, délégué titulaire au SBVB

“ Être élu dans une commune située au sein d'un territoire d'eau demande à être attentif à la préservation de nos zones humides. Notre territoire est un milieu fragile, particulièrement sensible à toute forme de dérégulation : pollution, urbanisation, dérèglement climatique, usages inappropriés, érosion des berges... Les espèces invasives sont un facteur aggravant. Notre rôle est davantage de les contenir plutôt que de tenter de les éradiquer (mission impossible). La préservation de ce milieu exceptionnel passe par le maintien des activités des usagers comme la pêche, la chasse, le tourisme et l'élevage, mais le dérèglement climatique questionne le fonctionnement à venir du marais. Une meilleure connaissance de sa biodiversité, des préconisations de gestion et la résilience des écosystèmes est indispensable... Gérer l'eau est un travail collectif. Nous l'effectuons aujourd'hui en lien avec nos partenaires institutionnels (*). Mais la reconquête de la qualité de l'eau et du milieu aquatique nécessite également la mobilisation de tous les usagers. ”

(*) SBVB / Saint-Nazaire Agglo / Commission syndicale Grande Brière Mottière/Parc Régional.

Mot habitant

« Après avoir vécu dans trois autres quartiers de la commune, je me suis installée à Aucard il y a de cela 43 ans. Au fil du temps, j'apprécie de plus en plus ce quartier pour sa tranquillité et son environnement naturel : la butte d'Aucard, qui se végétalise au fil des années, ainsi que le marais de la Pierre Blanche avec ses nombreux oiseaux. Cependant, les excès de vitesse de certains et l'état de la chaussée viennent parfois perturber notre quotidien. La route de Marsac, récemment refaite, est un bon exemple sur lequel s'inspirer. »

Dominique GAREL



LIAISON ENTRE LES VILLAGES ET TRAVAUX

La ville de Trignac, en collaboration avec Saint-Nazaire Agglo, continue d'améliorer le réseau des déplacements doux. Au plus tard, fin 2025 il sera possible depuis le boulevard de l'Atlantique de rejoindre les villages grâce à la création d'un chemin piétonnier le long de la route des Grimaudières.

TRIGNAC : LA RUE DES GRIMAUDIÈRES SE RÉINVENTE POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILITÉ DOUCE

La commune de Trignac poursuit sa politique de modernisation des infrastructures routières avec un ambitieux projet de réaménagement de la rue des Grimaudières. Étendu sur deux années, de 2025 à 2026, ce chantier vise à améliorer la sécurité des usagers, favoriser les mobilités douces et offrir un cadre de vie plus agréable.



UN CHEMINEMENT PIÉTON SÉCURISÉ DÈS 2025

Dès septembre 2025, les premiers travaux débiteront avec la création d'un cheminement piétonnier de 1000 mètres entre le carrefour des Ormeaux et le canal de la Belle Hautière. Ce tronçon, aujourd'hui dépourvu de trottoirs, sera aménagé pour offrir une circulation piétonne sécurisée. D'un coût estimé à 160 000 €, ce projet répond à une demande forte des habitants en matière de sécurité routière et s'inscrit dans une dynamique de mobilité durable.

RÉFECTION DE LA VOIRIE ET TRAVAUX DE STABILISATION

Parallèlement, des travaux de purge de la voie seront menés en raison d'une déformation excessive de la chaussée. Réalisés le long du canal et en direction de Tréfféac, ces aménagements visent à garantir la stabilité de la route et à prévenir de futures dégradations.

MISE EN PLACE D'UN « CHAUCIDOU » POUR UN PARTAGE APAISÉ DE LA ROUTE

En mai-juin 2026, la seconde phase du projet consistera en la réfection complète de la chaussée, avec l'introduction d'un dispositif de « chaucidou » entre le dernier ralentisseur et le canal. Ce type de voie centrale à circulation bidirectionnelle, avec des bandes latérales dédiées aux cyclistes, oblige les automobilistes à réduire leur vitesse et à se déporter prudemment pour se croiser. Déjà expérimenté avec succès rue Jean-Marie PERRET, ce dispositif contribue à améliorer la cohabitation entre tous les usagers tout en optimisant l'espace disponible sans recourir à des aménagements lourds.



UN PROJET GLOBAL POUR DES MOBILITÉS DURABLES

Au-delà du chaucidou, la rue des Grimaudières bénéficiera également d'un élargissement des trottoirs et de la création d'un espace partagé pensé pour les piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun. Ces aménagements, réalisés en partenariat avec la CARENE, s'inscrivent dans le cadre du projet hélyce+, qui vise à renforcer les connexions entre les quartiers de l'agglomération, promouvoir les déplacements doux et réduire l'empreinte carbone.



Le chantier, prévu pour s'étendre jusqu'à fin 2026, sera accompagné d'une signalétique claire et d'actions de sensibilisation à destination des usagers afin de garantir son bon usage.

TRAVAUX

Travaux de rénovation thermique de la façade Sud – Été 2024

Durant l'été 2024, la ville de Trignac a mené d'importants travaux sur la façade Sud de l'école Louise MICHEL, dans le but d'améliorer ses performances énergétiques et son confort thermique

Les travaux ont consisté à déposer les anciennes menuiseries extérieures en acier simple vitrage, vétustes et peu performantes, ainsi que le doublage intérieur en brique non isolé

De nouvelles menuiseries extérieures en PVC, conformes à la réglementation thermique en vigueur, ont été installées, accompagnées d'un nouveau doublage intérieur en placo et laine de verre, suivi d'une mise en peinture

Un ravalement complet de la façade Sud est également venu compléter l'opération

Les objectifs poursuivis étaient de réduire les déperditions thermiques, limiter les surchauffes estivales, et améliorer l'esthétique ainsi que la facilité d'usage des fenêtres

Le chantier, réalisé en site inoccupé du 8 juillet au 23 août, a mobilisé plusieurs entreprises : TERREXO pour la démolition et le désamiantage, ATELIERS MENUISERIE BOURGEOIS pour la pose des menuiseries et du doublage, RENAISSANCE pour le ravalement, et la RÉGIE VILLE DE TRIGNAC pour les finitions intérieures

Le montant total des travaux s'est élevé à 66 837,10 € TTC.

L'ÉCOLE LOUISE MICHEL

Un lieu d'épanouissement

Lieu de vie, aux portes de la nature briérone, l'école maternelle est appréciée des enfants et de leurs familles. Le bâtiment assure la sécurité et le confort des enfants tout au long de la journée scolaire, grâce à un accès direct au restaurant scolaire et à un accueil périscolaire organisé dans la salle de motricité. Les enfants sont accueillis le matin et le soir en accueil périscolaire. Les liens sont nombreux entre tous les acteurs éducatifs de l'école, enseignants, ATSEM, animatrices et parents.



TRANSPORTS COLLECTIFS À TRIGNAC

En janvier 2026, avec le futur réseau, plus de transports collectifs à Trignac

L'actuelle ligne hélyce deviendra la ligne hélyce 2. Elle reprendra le tracé depuis Trignac avec un prolongement jusqu'au nord de la zone d'activités Altitude (Station Trignac - Les Forges). Elle passera ensuite par la gare de Saint-Nazaire et se poursuivra jusqu'à Plaisance Coubertin. Elle se prolongera avec un nouveau tracé route de La Côte d'Amour, avant de rejoindre son terminus plage des Jaunais. Avec le passage d'un bus toutes les 10 minutes en semaine, il sera facile de voyager en bus vers de nombreuses destinations !

Les lignes T3 et T4 (qui deviendront les lignes 8 et 9) verront également leur fréquence s'améliorer avec un bus toutes les 20 minutes aux heures de pointe, en semaine (de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30). Pas de changement pour la ligne T5 qui continuera de desservir le secteur.

Ycéo Flex arrive en janvier 2026 : plus de souplesse, plus de simplicité !

Compte-tenu de sa faible fréquentation concentrée essentiellement sur les horaires scolaires, la ligne C1 sera remplacée d'une part par **le service Ycéo scolaire** avec de nouveaux circuits et d'autre

part, par **le service de transport à la demande Ycéo Flex**. Les lignes scolaires assureront une connexion directe avec les établissements scolaires en circulant le matin, le soir et le mercredi midi. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'espace mobilité Ycéo, sur place ou par téléphone.

Le saviez-vous ? Contrairement à ce que leur nom indique, les lignes scolaires sont ouvertes à tous les voyageurs détenteurs d'un titre de transport Ycéo.

Le service Ycéo Flex sera également la solution. Ce service de taxi collectif, disponible 7 jours/7, est accessible avec un abonnement ou une formule post-paiement. Il vous permettra de rejoindre facilement les arrêts de la ligne hélyce (future H2), T3, T4 (futurs lignes 8 et 9), T5 et U3 (future ligne 5) situés à Trignac.

La ligne 5, qui circulera plus tard le soir et le dimanche, permettra également d'améliorer la desserte de Certé et Savine.

➤ **Pour visualiser tous ces changements, rendez-vous sur le site [yceo-mobilite.fr](https://www.yceo-mobilite.fr), rubrique :**

« Mon réseau 2026 »

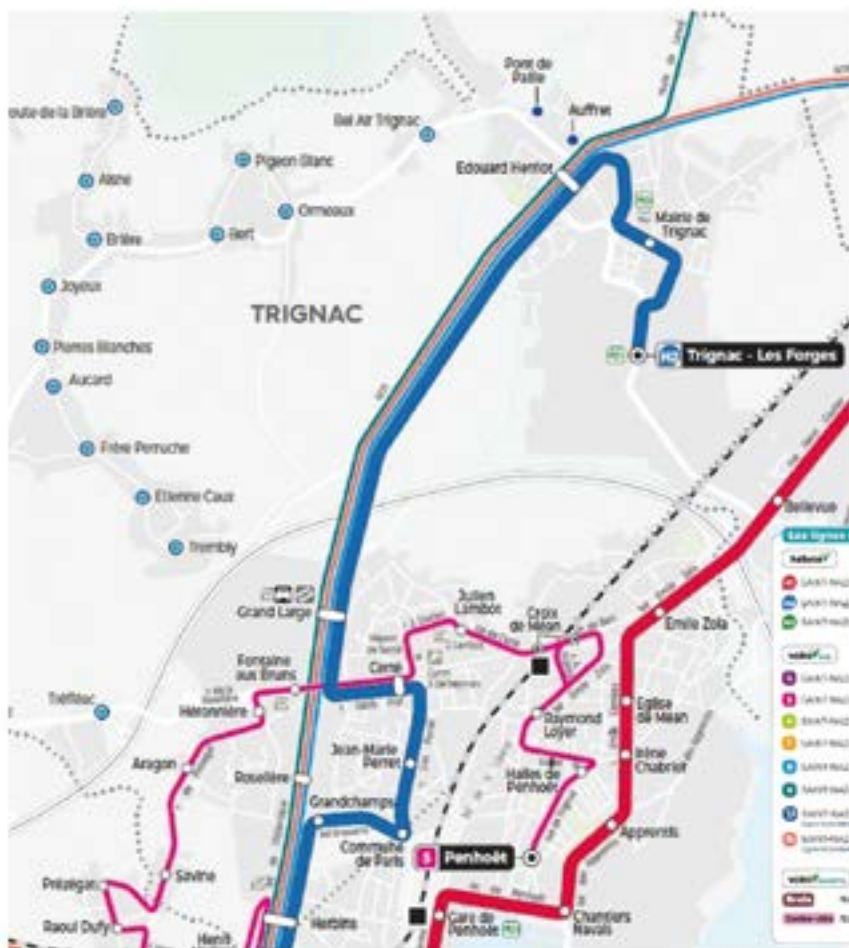
<https://www.yceo-mobilite.fr/reseau2026/>



JEAN-LOUIS LELIÈVRE
ADJOINT

Patrimoine - Travaux - Voirie
Espaces verts - Sécurité des bâtiments

“ Nous sommes conscients que la fin de la ligne C1 peut bousculer les habitudes. Mais notre engagement reste clair : permettre à chacun de se déplacer facilement, dans tous les quartiers, que la mobilité soit accessible et adaptée à tous Avec Ycéo Flex et les nouveaux circuits scolaires, on garde l'esprit du service public : une mobilité simple, pratique et adaptée à vos besoins. ”



NOUVEL ESPACE LUDIQUE

Le Design actif s'invite au parc!

Grâce à une collaboration entre le service enfance, le service voirie, de nouveaux jeux au sol ont vu le jour, pensés pour bouger, sauter, courir... et surtout s'amuser.

Les enfants de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) ont participé au projet en choisissant eux-mêmes les aménagements. Cet espace permet aux enfants de bouger librement, tout en s'amusant.



ÉDUCATION
Enfance



UNE NOUVELLE RESPONSABLE PETITE ENFANCE

Katia BERTHO, forte de 15 ans d'expérience dans le domaine de la petite enfance, vient de prendre ses fonctions en tant que Responsable du service petite enfance. Elle coordonnera en particulier le Relais petite enfance (RPE), le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Animée par une grande motivation, Katia souhaite s'impliquer pleinement dans tous les projets en cours et à venir. Sa vision : renforcer le lien entre les équipes, les familles et les structures d'accueil, tout en apportant une dynamique nouvelle. Elle envisage également de proposer à terme des projets innovants, toujours dans l'intérêt des enfants et des familles. Avec son expérience et son énergie, Katia incarne une volonté forte de faire évoluer et rayonner le service petite enfance.



CME

Un nouveau Conseil municipal des enfants engagé et plein d'idées!

Depuis avril 2025, ils sont 16 élus – du CE2 au CM2 – à représenter leurs camarades au sein du Conseil municipal des enfants (CME). Ce mois a été marqué par une belle mobilisation, fruit d'un travail collectif entre les écoles, les familles, le service enfance jeunesse... et surtout les enfants eux-mêmes!



Le premier conseil s'est réuni le 28 mai : l'occasion pour les jeunes élus de faire connaissance et de commencer à dessiner les contours des projets à venir. Et les idées ne manquent pas! Solidarité, culture, développement durable... Les thématiques sont variées et promettent une belle année d'actions citoyennes.

Accompagnés par Émilie CORDIER, adjointe en charge de l'éducation, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, et Karine, animatrice du CME, les enfants se retrouvent chaque mois pour échanger, débattre et faire entendre la voix des plus jeunes dans la vie de leur commune.



ÉMILIE CORDIER

ADJOINTE

Éducation, petite enfance, enfance et jeunesse

“ Un bel élan de participation citoyenne! ”

VÉLO

Permis vélo enfants

Le permis vélo est une formation gratuite destinée aux jeunes cyclistes. Dispensée par la police municipale, cette initiative vise à sensibiliser les enfants aux règles de sécurité routière et à leur apprendre à circuler en toute sécurité à vélo.



La formation combine théorie et pratique. Les enfants apprennent les bases de la sécurité routière et réalisent un parcours simulé pour mettre en application les règles. À la fin de la formation, ils reçoivent un certificat de réussite, qui leur permet de circuler en toute confiance.



L'ÉCOLE CASANOVA

repensée pour demain

L'école CASANOVA fait l'objet d'un vaste chantier de transformation, avec une refonte en profondeur de ses espaces intérieurs comme extérieurs, prévue jusqu'en 2027. L'objectif ne se limite pas à une simple modernisation : il s'agit d'un véritable projet de réhabilitation visant à améliorer le confort, le bien-être des élèves et la qualité de vie à l'école.

Les travaux ont débuté cet été avec la construction d'une extension neuve, pensée selon les standards actuels de performance énergétique et de qualité des matériaux. Cette extension accueillera trois salles de classe, des sanitaires, un atelier, une salle de motricité/sieste, une salle modulable pour diverses activités ainsi que des locaux de ménage. L'accent est mis sur l'isolation thermique, la lumière naturelle et l'ergonomie des espaces, pour offrir des conditions d'apprentissage optimales.

Parallèlement, les anciens bâtiments, aujourd'hui marqués par leur vétusté, seront entièrement réhabilités. Deux nouvelles salles de classe, une salle de sieste, des sanitaires, une BCD (bibliothèque centre de documentation), un hall et les locaux administratifs y seront aménagés. Les circulations intérieures seront repensées avec une inversion des accès aux salles, dans une logique de fluidité et de cohérence d'usage.

Les extérieurs ne sont pas en reste : la cour principale, les jardins attenants aux classes ainsi que le patio côté restaurant seront réaménagés afin de créer un cadre plus agréable, plus fonctionnel et mieux adapté aux activités des élèves.



Les écoles Léo LAGRANGE et Anne FRANK passent à la géothermie

L'ensemble scolaire Léo LAGRANGE et Anne FRANK entre dans une nouvelle ère énergétique grâce à la géothermie. Les travaux, concentrés dans la cour de Léo LAGRANGE, remplacent les anciennes chaudières à gaz par un système innovant : sept forages profonds (jusqu'à 180 m) permettront de capter la chaleur du sol via des tuyaux en « U » où circule l'eau. Le premier forage test a eu lieu pendant les vacances de février 2025.

Une division par trois des consommations énergétiques et de gaz à effet de serre est attendue grâce à ce nouveau dispositif.

L'ancienne chaufferie sera réaménagée pour accueillir les pompes à chaleur. Le bâtiment des maternelles bénéficiera de six nouveaux radiateurs, récupérés lors des travaux à l'école JAURÈS-CURIE. L'étage des CP sera également raccordé.

Le coût total des travaux s'élève à 475 000 €, financé en partie par des aides de l'État (DETR : 140 000 €) et du Fonds chaleur (150 000 €). Une demande au Fonds vert est en cours. Un projet de végétalisation est également à l'étude pour 2026.



Cour de l'école Léo LAGRANGE

TRAVAUX À TRIGNAC CENTRE

Rues fermées, déviations et calendrier

La commune de Trignac engage une vaste opération de réaménagement de voirie autour des rues Marie CURIE, Baptiste MARCET, Fernand PELLOUTIER, du Stade, Ernest RENAN. Ces travaux se dérouleront de mai à septembre 2025, selon un calendrier précis impliquant plusieurs phases de fermetures de rues, d'alternants et de neutralisation de stationnements.



INFORMATIONS PRATIQUES

Des itinéraires de déviation seront mis en place, notamment pour éviter que des poids lourds s'engagent sur le pont depuis Nantes. Les accès aux parkings municipaux et riverains seront maintenus autant que possible.

Des neutralisations de stationnement sont prévues dans certaines rues clés.

Les riverains, les automobilistes et les transporteurs sont invités à suivre les signalétiques en place et à adapter leurs déplacements durant cette période dense en interventions.

CALENDRIER
DES PRINCIPALES
PERTURBATIONS

- > Jusqu'à la fin de la construction de l'ensemble des îlots immobiliers sur la place de la Mairie, la rue Pierre GLOTIN, est ouverte à la circulation en mode provisoire dans le sens CURIE/FERRER avec offre de stationnement longitudinal.
- > Du 25 août au 15 septembre : rue Marie CURIE sud en sens unique.
- > Rue Ernest RENAN fermée à la circulation.
- > Du 16 au 30 septembre : rue Marie CURIE fermeture complète.



RETOUR SUR LE CAFÉ CHANTIER

Un moment d'échange réussi à Trignac

Le jeudi 26 juin 2025, la ville de Trignac, en partenariat avec Saint-Nazaire Agglo et Loire-Atlantique Développement, a organisé un Café Chantier devant la mairie.

Ce temps d'échanges convivial, qui s'est tenu en présence du Maire, des élus et des équipes techniques en charge des projets urbains, a rassemblé de nombreux habitants curieux de mieux comprendre les transformations en cours dans leur ville.

Dans une ambiance détendue et accessible, les participants ont pu poser leurs questions, partager leurs remarques et s'informer sur les différents aménagements en cours ou à venir. Ce rendez-vous a permis de renforcer le dialogue entre les citoyens, les élus et les porteurs de projet, autour des

évolutions du cadre de vie à Trignac. Un moment apprécié de tous, qui témoigne de l'importance accordée à la transparence, à l'écoute et à la participation des habitants dans la construction de la ville de demain.



14 avril



EUROTANDEM

26 avril



Dis Vert Cité

8 mai



Cérémonie du 8 mai 1945

22 mai



Escapade CCAS

SEPTEMBRE

Journée Portes Ouvertes

→ Mercredi 3

⌚ 14 h/18 h

Exposition des Ateliers d'arts plastiques et vernissage

📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Inscriptions escapades seniors

→ Jeudi 4

⌚ 9 h 30/12 h - 14 h/16 h

📍 CCAS

Ma facture d'énergie : comprendre pour agir

→ Lundi 8

⌚ 10 h/12 h

Par le CLCV/sur inscription

📍 CCAS

60 ans de l'Association Sportive et Culturelle de Trignac (ASCT)

→ Samedi 13

📍 Gymnase FREDET

Marché du Croisic : balade et crêperie

→ Jeudi 18

⌚ 9 h 15/16 h

Sur inscription / payant

📍 CCAS

100 ans du centre de secours de Trignac

→ Samedi 20

⌚ De 9 h/18 h

Entrée gratuite

📍 Rue Jules VERNE

BESOIN DE RIEN... ENVIE D'AUTOMNE

Centre culturel Lucie-AUBRAC

→ Vendredi 12 septembre

Lancement de la saison culturelle

• **Les Transformateurs Acoustiques**
Fanfare Récup' en déambulation

⌚ 18 h 30 et 21 h

📍 Départ Place du Marché

• **GRAVIR - Cie Les Quat'fers en l'air**
Cirque, voltige aérienne

⌚ 19 h 30

📍 Parc Place du Marché

• **Buvette et picorette**
(offert par la Ville)

⌚ 20 h 30

📍 Place du Marché

• **Feu d'artifice**

⌚ 22 h

📍 Site de l'Emprunt

→ Samedi 13 septembre

Un BEL AIR de fête !

• **Accueil**

⌚ 11 h

📍 Écluse rue de Bel Air - Parking à l'entrée

• **Balade commentée**

« Bel Air : histoire et biodiversité »

⌚ 11 h 15

• **Inauguration des nouveaux**

panneaux Patrimoine

⌚ 12 h

• **La Micheline, Kanto de la mondo**

Apéro-concert champêtre

⌚ 12 h 30



AGENDA



De sept. à déc.

Découverte de la réflexologie palmaire

→ **Mardi 23**
⊙ 10 h/11 h 30
Sur inscription / payant
📍 CCAS

Début d'activité Marche séniors

→ **Mardi 23**
⊙ 14 h/17 h
📍 Escalé

Début activité manuelle pour la décoration de repas des aînés

→ **Jeudi 25**
⊙ 9 h 45/11 h 30
Sur inscription
📍 CCAS

Découverte du Qi-gong

→ **Mardi 30**
⊙ 10 h/11 h 30
📍 Salle Atlantique
Sur inscription
CCAS

OCTOBRE

Semaine bleue

→ **Du 3 au 17**
CCAS

Vide-greniers de l'amicale des sapeurs-pompiers de Trignac

→ **Dimanche 5**
📍 Stade Alfred BOYER
(zone de l'emprunt)

INAUGURATION DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE



📍 29 rue Marcel SEMBAT

Spectacle familial

→ **Vendredi 10**
Sauve-Mouton
⊙ 17 h 15

Atelier marionnettes

→ **Samedi 11**
Les Maraudeurs et Compagnie
⊙ 10 h/12 h

Atelier créatif sérigraphie

→ **Samedi 11**
Les Maraudeurs et Compagnie
⊙ 10 h/13 h - 14 h/18 h

Just dance Jeux vidéo et danse

→ **Samedi 11**
Médiathèque et association
⊙ 14 h

Spectacle familial

→ **Samedi 11**
Tintamarre des comptoirs
⊙ 16 h 30

Lancement Prix BD

→ **Mercredi 15**
⊙ Aux horaires d'ouverture
📍 Médiathèque

Apéro bulles

→ **Vendredi 17**
Librairie Le Chaudron
⊙ 18 h 30
📍 Médiathèque

Spectacle Danse calebasse

→ **Samedi 18**
Cie d'Idence
⊙ 10 h 30
📍 Médiathèque

Livre à la Naissance

→ **Samedi 18**
⊙ 10 h 30
📍 Médiathèque

Tournoi jeux vidéo

→ **Mardi 21**
En partenariat avec l'AJT
📍 Médiathèque

Le Bottin du Coin

→ **du 21 au 26 octobre**
📍 Divers quartiers de Trignac

Après-midi jeux de société

→ **Mercredi 22**
⊙ 14 h/18 h
📍 Médiathèque

Jeux d'histoires

→ **Jeudi 23**
⊙ Séance familles 10 h 30
📍 Espace Anne SYLVESTRE

Loto du Trignac Handball Club

→ **Samedi 25**
📍 Gymnase FREDET

Lancement du Prix des Mots Salés

→ **Samedi 25**
⊙ 15 h 30
📍 Médiathèque

Stage Théâtre Ados

→ **le 27 et 28 oct.**
⊙ 10 h/12 h 30 - 13 h 30/16 h
📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Stage Théâtre Enfants

→ **du 29 au 31 oct.**
⊙ merc. et jeu. : 10 h/12 h et 13 h/15 h
⊙ vendredi : 10 h/12 h
📍 Centre culturel Lucie-AUBRAC

Ciné goûter

→ **Mercredi 29**
⊙ 15 h et 16 h
📍 Médiathèque

Celtomania

Mercredi 29
→ Toute la journée
📍 Zone de l'emprunt

NOVEMBRE

Début activité tricotage/papotage

→ **Mardi 4**
(un mardi tous les 15 jours)
⊙ 9 h 45/11 h 30
Sur inscription
📍 CCAS

Atelier numérique

→ **Mercredi 5**
Imprimante 3D avec IBM
⊙ 14 h/17 h 30
📍 Médiathèque

Commémoration du souvenir du bombardement du 9 novembre 1942

→ **Dimanche 9**
📍 Mairie

Commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'Armistice (de 1918) et hommage à tous les morts pour la France

→ **Mardi 11**
⊙ 10 h
📍 Cimetière de Trignac

Atelier numérique Robot AlphaI

→ **Mercredi 12**
⊙ 15 h/17 h
📍 Médiathèque

P'tit bout lit

→ **Samedi 15**
⊙ 10 h 30
📍 Médiathèque

Soirée jeux de société

→ **Vendredi 21**
⊙ 19 h
📍 Médiathèque

Marché de Noël de l'association des parents d'élèves de l'école Louise MICHEL

→ **Samedi 22**
📍 Salle des fêtes

Alors raconte signé

→ **Samedi 22**
Les Mains d'Audrey
⊙ 10 h 30
📍 Médiathèque

Rencontres musicales

→ **Samedi 22**
De Brest à Brest
⊙ 15 h 30
📍 Médiathèque

Cinéma en audiodescription

→ **Mercredi 26**
⊙ 15 h
📍 Médiathèque

Café DYS - éditions ZeTooLu

→ **Samedi 29**
⊙ 15 h
📍 Médiathèque

Ville pour la Vie Villes contre la peine de Mort Amnesty International

→ **Dimanche 30**
Exposition du 26/11 au 6/12
📍 Médiathèque

DÉCEMBRE

Atelier numérique Création carte de vœux

→ **Mardi 9**
⊙ 15 h/16 h 30
📍 Médiathèque

Distribution colis des aînés

→ **Jeudi 11**
⊙ 14 h/16 h 30
📍 Salle Martin Luther King
CCAS

Atelier numérique La Cricut

→ **Samedi 13**
⊙ 15 h/17 h
📍 Médiathèque

Sainte Barbe de l'amicale des sapeurs-pompiers de Trignac

→ **Samedi 13**

FEST'HIVER

Concert rock jeune public « Match »

Avec le groupe Coucoucool
→ **Mercredi 3 décembre**
⊙ 15 h et 17 h 30
Rés. : www.billetweb.fr
02 40 90 32 48

Théâtre d'improvisation « Blablalar »

Avec La LINA
→ **Jeudi 4 décembre**
⊙ 20 h
Rés. : www.billetweb.fr
02 40 90 32 48

Alors raconte

→ **Vendredi 5**
Lectures musicales avec l'EMT
⊙ 17 h 15
📍 Médiathèque

P'tit bout lit

→ **Samedi 6**
0-3 ans
⊙ 10 h 30
📍 Médiathèque

Marché de Noël

→ **Samedi 6 décembre**
⊙ 14 h/19 h
→ **Dimanche 7 décembre**
⊙ 11 h/17 h
📍 Place du Marché

Spectacles, animations et concours de soupes
Rens. : Centre culturel Lucie-AUBRAC
02 40 90 32 48

Concert Gospel « Amazin' Gospel »

→ **Dimanche 7 décembre**
⊙ 17 h
📍 Eglise St-Éloi
Gratuit - sur réservation : www.billetweb.fr
Rens. : Centre culturel Lucie-AUBRAC
02 40 90 32 48

Karaoké

→ **Mardi 16**
⊙ 14 h 30/16 h 30
📍 Pornichet
Sur inscription au CCAS

Noël magique La Baule

→ **Jeudi 18**
⊙ 14 h/16 h 30
Sur inscription
CCAS

Lancement du Prix Double6

→ **Samedi 20**
Jeux de société à la médiathèque
⊙ 11 h/13 h - 15 h 30/17 h
📍 Médiathèque

Ciné goûter

→ **Mercredi 31**
⊙ 15 h et 16 h
📍 Médiathèque

Conseil municipal

→ **Mercredi 24 septembre**
→ **Mercredi 26 novembre**
⊙ 18 h 30
📍 Salle des Fêtes René Vautier

ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

À Gaza, la situation humanitaire est catastrophique. Le Conseil Municipal a voté une aide humanitaire.

Nous ne pouvons rester silencieux.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques terroristes perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, Rien ne saurait justifier de tels actes.

Mais cette horreur ne peut en aucun cas justifier la réponse militaire démesurée menée par le gouvernement israélien.

Nous appelons solennellement :

- à un cessez-le-feu immédiat,
- au rétablissement sans délai de l'aide humanitaire à Gaza,
- et à une relance des efforts internationaux pour une paix juste, durable, et fondée sur les droits des 2 peuples, israélien et palestinien.

Ensemble Agissons pour Trignac

 Ensemble Agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION

Ces courageux soldats MORTS POUR LA FRANCE étaient nos parents, nos frères, nos cousins, tombés pour notre liberté, et leur nom - votre nom - est inscrit sur le monument aux morts afin que nul n'oublie. Il occupe une place privilégiée près de la mairie, comme il se doit. Passant outre l'hommage dû à ces héros qui ont sauvé la France du joug ennemi, le maire a décidé de reléguer la stèle au cimetière où personne ne va de gaieté de cœur. Si discrète soit-elle, celle-ci ferait sans doute tache dans le nouveau décor prévu de la place de la mairie ! Qui sait si la statue du Maire, auteur du projet, ne remplacera pas bientôt le monument aux morts voué à l'oubli mais si cher aux Trignacais.

Trignac en Action

David PELON – Françoise HAFFRAY
Cécile NICOLAS – Didier NOUZILLEAU

TRIGNAC UNIS

Chères Trignacaises, chers Trignacais,

J'ai toujours revendiqué faire partie d'une opposition constructive.

Je reconnais que Claude AUFORT notre Maire a su prendre le risque par les travaux actuels de tout faire pour redynamiser notre centre-ville, par le maintien d'une offre médicale : les kinés, les cabinets d'infirmières (et le pôle médical de Certé).

L'arrivée d'une boulangerie tant attendue confirmera ce renouveau, tout cela une fois le passage délicat des travaux.

Les élections municipales arrivent à grands pas, mars 2026. Je ne me refuse pas de me présenter à nouveau devant vous selon les forces en présence.

Le Groupe Trignac Unis

Grégory GUILLEMOT – Michel CONANEC
Aurélie LEGUNEHEC

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu
de la liste ne nous
est pas parvenu.



Découvrez la
nouvelle médiathèque
à partir du
Mardi 14 octobre 2025
29 rue Marcel SEMBAT

Nouveaux horaires : mardi 15h-18h / mercredi 10h-18h
jeudi 10h-12h / vendredi 15h-18h / samedi 10h-17h

